

Compte-rendu de la réunion de la commission SPORT du jeudi 10 juin 2021

Présents :

Elus :

Mme Ingrid JOLIAT (Adjointe à la vie associative),

M. Farid HIRECHE (Binôme de Mme JOLIAT, en charge du sport),

Mme Karine GUILLAUME

M. Laurent MARCHESIN

Membres cooptés :

Mesdames Cristel LAMPSON, Katia COMUNELLO-GINTZBURGER,

Messieurs Sylvain TATICCHI, Jérémy CARRETTE

Secrétaire :

Mme SZMIDT (Service des sports)

Excusés :

M. Frédéric POKRANDT

Mme Sylvie TESTON

M. Laurent JANIEC

M. Philippe PIERRON

Mme JOLIAT ouvre la réunion en remerciant les personnes présentes. Elle explique qu'un point régulier est fait avec les associations et les informe de la réunion en visioconférence de la semaine passée.

Elle débute l'ordre du jour qui comporte 6 points :

1/ Club de tennis

Elle informe la commission que la JSA Tennis a fait changer la totalité de l'éclairage à leur frais alors que le bâtiment est communal. Le président M. PRACUCCI demande maintenant une participation de la mairie au paiement de la facture.

Son avis : les travaux n'auraient pas dû être fait sans accord de la mairie et qu'une procédure doit avoir un ordre chronologique qui, dans ce cas, n'a pas été respecté, à savoir : devis → acceptation → financement si accord → travaux.

Elle demande l'avis de la commission d'envisager de voter une aide financière.

M. MARCHESIN pense qu'il ne faut pas les sanctionner.

M. HIRECHE rajoute que l'éclairage est obsolète depuis plus d'un an ½ et que tous les halogènes ont été changées ce qui représente une facture de 11 000 € leur permettant à l'avenir de faire 50 à 55% d'économie d'énergie.

Mme LAMPSON propose de voir avec la Fédération de tennis, la Région et le FEDER qui donnent des subventions pour des travaux réalisés dans le cadre d'économie d'énergie.

Elle souhaite qu'un rappel soit fait aux associations sportives de ne pas intervenir sur les bâtiments communaux avant accord de la municipalité et que toute demande de participation financière de la ville doit être portée au dossier de demande de subvention.

Mme LAMPSON, au vu des difficultés qu'a le tennis à remplir correctement le dossier de demande de subvention, propose qu'une rencontre avec le club soit prévue avec des membres de la commission et Mme Audrey GRASSE, en charge des dossiers en mairie.

AVIS : FAVORABLE

La commission souhaite que la ville aide financièrement le club et laisse le soin à la commission Finances de fixer le montant.

2/ Weekend des associations sportives

Sous l'impulsion de la JSA Football et de la JSA Gymnastique, une journée découverte du sport Audunois est prévu le weekend du 10 et 11 juillet.

Afin de relancer leurs activités et préparer la saison prochaine, les clubs veulent faire découvrir leurs sports à la population par le biais de l'organisation d'une journée découverte.

A ce titre, des démonstrations auraient lieu principalement sur le stade Fauchère mais également dans d'autres lieux au besoin, pour les associations participantes.

A cette date, les mesures restrictives seront levées donc pas de problème particulier à cette organisation.

Il faut toutefois créer un protocole et effectuer toutes les demandes d'autorisation (préfecture, buvette, SACEM).

Il est demandé au service des sports de contacter chaque association pour savoir si elle compte participer à l'évènement et en quel lieu.

Edit : Mme SZMIDT a pris connaissance le lundi 14 juin que Mme RUGGIERI de la JSA Gymnastique a déjà pris attache avec les clubs sportifs pour obtenir cette réponse. La date de l'évènement serait le 10 juillet.

3/ Sentez-vous SPORT

Mme JOLIAT explique ce qu'est la manifestation SENTEZ-VOUS SPORT et indique qu'elle est labellisée. Il est donc possible de participer à cette fête nationale du sport tout le mois de septembre.

Elle permettrait de faire découvrir toutes les activités sportives existantes sur la localité de manière ludique afin de drainer de nouveaux licenciés.

Elle souhaite néanmoins privilégier le weekend du 25 et 26 septembre car c'est le weekend national de la Fête du Sport. Cette manifestation est chapotée par le comité national olympique.

Elle propose que la mairie demande la labellisation et que des rencontres soient organisées au niveau des écoles, le public visé étant les enfants.

Il s'agira pour le service sport de communiquer par le biais des écoles et de la MJC en s'appuyant sur les supports de communication fournis de l'inscription au Label.

Les associations seront consultées pour savoir si elles souhaitent procéder à une journée portes ouvertes lors de ce weekend du sport.

4/ Conventions

La ville va mettre en place des conventions pour toutes les associations, ces dernières étant obligatoires pour toute demande de subvention.

Il est encore à l'étude le fait qu'elle soit établie sur 1 ou 3 ans.

Il est proposé par la commission que soient incluses les obligations de chaque association ainsi que les « contreparties » qui peuvent être demandées.

De même, il est demandé qu'une annexe soit prévue sur « Comment remplir une demande de subvention ».

5/ Règlement intérieur

Mme JOLIAT indique aux membres de la commission qu'elle souhaite travailler avec les associations utilisatrices des différentes infrastructures de la ville afin de collaborer à l'écriture d'un règlement intérieur pour chaque lieu.

Il sera bien évidemment proposé un règlement de base qui sera travaillé ensuite en petit groupe.

6/ Planning

Mme JOLIAT indique qu'un dossier va être envoyé à toutes les associations sportives pour les demandes de créneaux de la prochaine saison d'ici à fin juin.

En fonction des réponses, le service sport pourra établir les plannings d'utilisation des différentes salles.

M. MARCHESIN fait part de son mécontentement concernant les créneaux octroyés au basket. Mme SZMIDT lui répond qu'ils correspondent (en grande majorité) à ce qui a été demandé par le Président de la JSA Basket.

Mme LAMPSON s'interroge sur la présence de l'association portugaise sur le planning. Ils font du futsal alors qu'un club de football existe à Audun-le-Tiche.

Mme SZMIDT lui indique que l'association portugaise est une association culturelle et sportive et qu'à ce titre, a le droit d'exercer une activité sportive de loisirs au même titre que d'autres associations, suivant leurs statuts.

La JSA Football ne propose, quant à elle, pas d'activité futsal à ses membres.

Mme SZMIDT précise que l'association portugaise n'a pas volé de créneaux à qui que ce soit et a fait la demande sur des créneaux non choisis par les associations existantes (21h-23h).

Elle indique également que les associations loisirs ont eu l'information que la priorité était donnée aux rencontres des équipes engagées en championnat et l'ont toujours respecté.

Divers

M. CARRETTE propose de mettre en place des « Bourse aux projets » ou « Bourses au permis » avec comme contrepartie de faire participer les jeunes à la vie associative en renouvelant les bénévoles vieillissants.

Il est également proposé de relancer les contrats civiques.

Mme JOLIAT clôture la réunion à 19h30.